

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
**JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.**  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste.  
 6 — 37 — — Direct.  
 9 — 04 — — Omnibus.  
 4 — 35 — — soir, Express.  
 7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 4 — 54 — — soir, Direct.  
 5 — 47 — — Omnibus.  
 9 — 57 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD et MILON, libraires.  
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFITTE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

C'est mardi que le congrès de Francfort a terminé ses travaux. Nos correspondances nous donnent quelques détails sur les dernières séances. Celle du 29 août a principalement eu pour objet la question du directoire. De nouvelles discussions se sont élevées à cette occasion sur l'ensemble du projet, et des points déjà réglés auraient été remis en question sans l'insistance de l'Autriche à clore le débat.

Il a été question de faire entrer le Holstein dans le sein du directoire et de lui donner une voix. Hambourg, à cause de son importance, a obtenu deux voix, tandis que Lubeck et Brême n'en auront qu'une.

Il a été décidé que l'assemblée des délégués ne voterait que sur la quotité de l'impôt fédéral.

Sur la proposition du Hanovre, il a été déclaré que la nouvelle constitution ne pourrait être modifiée qu'à l'unanimité des voix.

Le congrès s'est ensuite occupé du promémoire final remis par l'Autriche et a nommé une commission chargée de l'examiner.

Cette commission se compose du roi de Saxe, du grand-duc de Bade, du duc de Mecklembourg-Schwerin, du duc de Saxe-Cobourg, du duc de Brunswick et du bourgmestre de Hambourg. Elle n'a pas pu déposer son rapport avant la dernière séance du congrès.

Nos correspondances de Francfort s'accordent, dans cette pensée, que la tentative que vient de faire l'empereur François-Joseph,

n'aboutira qu'à démontrer une fois de plus l'impossibilité des projets d'unité allemande. Deux grandes puissances se partagent ou se disputent la prépondérance dans la Confédération; et les souverains secondaires s'effacent de plus en plus devant cette prédominance ou en deviennent les satellites. Ce n'est pas l'unité, cette fois encore, c'est le dualisme qui sort du congrès de Francfort; c'est la Prusse et l'Autriche restant dans leur éternelle rivalité avec une Allemagne divisée entre leur double influence. (La France).

On mande de Francfort, le 1<sup>er</sup> septembre.

Aujourd'hui a eu lieu, après une séance de quatre heures, la clôture solennelle de la conférence des souverains.

Tous les articles du projet déjà soumis à la discussion et en partie modifiés ont été définitivement adoptés.

Les autres articles, non encore discutés, ont été acceptés en bloc, en sorte que l'œuvre étant terminée, il n'y a plus lieu à une conférence des ministres.

Une lettre collective notifiant ce résultat sera adressée au roi de Prusse. Les grands-ducs de Bade et de Weimar, le duc de Mecklembourg-Schwerin et le prince de Waldeck ont seuls refusé leur consentement.

L'Europe publie le texte suivant du discours prononcé par l'empereur d'Autriche à la clôture des conférences :

« Nos délibérations sont terminées, et mes augustes confédérés voudront bien me permettre de leur adresser quelques paroles d'adieu. Dans dix séances, nous nous sommes mis d'accord sur une longue série de questions des plus difficiles et des plus compliquées.

cord sur une longue série de questions des plus difficiles et des plus compliquées.

» Dans aucun cas, des intérêts privés et exclusifs n'ont empêché l'accord final dans notre assemblée.

» Nous avons montré que nous étions tous prêts à faire des sacrifices. C'est là, selon moi, un fait d'une haute importance, et si nous jetons avec une vive satisfaction un coup d'œil rétrospectif sur des preuves si nombreuses de la concorde et de l'abnégation dont témoignent nos résolutions, j'ai peut-être, pour ma part, le droit de me pardonner un mouvement de fierté en voyant complètement justifiées les espérances que j'avais fondées sur la coopération personnelle des princes allemands.

» Je prie mes augustes confédérés de recevoir l'expression de ma profonde reconnaissance pour l'amitié et la confiance qu'ils m'ont témoignées personnellement. Notre première conférence des princes allemands se sépare en faisant des vœux pour qu'une seconde conférence la suive le plus tôt possible, unisse tous les membres de la grande patrie commune et couronne nos efforts. Que le Tout-Puissant protège l'Allemagne et nous tous. »

Une dépêche télégraphique annonce que le gouvernement italien aurait protesté contre les dispositions de l'article 8 du projet autrichien, qui tendrait à solidariser tous les Etats allemands dans la défense des possessions non fédérales d'un de ces Etats. Elle ajoute que le gouvernement français aurait également présenté des observations à cet égard.

La disposition dont il s'agit a évidemment pour conséquence de modifier profondément

les conditions de la Confédération vis-à-vis des puissances étrangères; il est dès lors naturel de penser que plusieurs d'entre elles aient pu, sur ce point important, demander à la cour de Vienne des explications qui, on doit l'espérer, dissiperont tous les doutes qui ont pu s'élever sur le but et la portée de l'article 8 du projet autrichien. (La France).

Le Morning-Post compare la phase actuelle de la question polonaise aux événements qui ont suivi la guerre d'Italie. Les Polonais ont pris leur Lombardie, et la Russie cherche à faire sa paix de Villafranca en leur rendant le royaume de Pologne, sous la condition que, comme l'Autriche a gardé la Vénétie, elle soit garantie pour l'avenir au sujet de la Lithuanie et de la Volhynie. On parle d'un compromis qui, insinué par la Prusse, serait soutenu par un parti puissant en Russie, sur les bases suivantes : 1<sup>o</sup> La Russie renoncerait complètement au royaume de Pologne; 2<sup>o</sup> La Pologne accepterait une partie de la dette russe; 3<sup>o</sup> L'Europe garantirait à la Russie les provinces lithuaniennes et ruthéniennes. C'est principalement à la France, assure-t-on, que les communications relatives à ce projet auraient été faites par la Prusse et la Russie.

Cette solution, ajoute le Post, convient aussi peu aux Polonais, que la paix de Villafranca a convenu aux Italiens; mais il s'agit de savoir si nous aurions la puissance nécessaire pour réaliser leurs désirs. Nous réservons notre opinion jusqu'à ce que le plan en question ait été suffisamment développé. En attendant, les barbaries russes continuent en Pologne. Il reste

## FEUILLETON.

## LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

XXIV.

Six semaines après ces événements, Maxime et Camille étaient mariés.

Un voyage à travers la France, la Suisse, l'Italie, remplit les premiers mois de leur union.

Maxime avait décidé ce voyage, un peu contre le vœu de Camille, qui eût préféré s'établir immédiatement au Stangala et convertir en bonnes œuvres l'or que son mari allait semer sur les grands chemins.

Cependant, les beaux paysages du Midi, les majestueuses splendeurs des Alpes, les cités pittoresques de la Lombardie, de la Toscane et des Etats romains, lui firent successivement oublier les âpres perspectives des falaises bretonnes.

Sans faire aucune objection, elle se laissa conduire jusqu'en Sicile, où elle contempla avec enthousiasme une éruption de l'Etna.

Mais à Palerme, Maxime lui ayant proposé de pousser jusqu'à Constantinople, elle se plaignit en

souriant de ressentir comme une espèce de nostalgie, et le retour au pays fut aussitôt résolu.

Avec quelle joie le jeune homme était venu de la Bretagne au fond de la péninsule italienne! Avec quelle exaltation il avait mêlé son amour pour Camille à son admiration pour les chefs-d'œuvre de la nature et de l'art qu'il avait pu admirer!

Il est si charmant de se sentir emporter, la main dans la main de celle que l'on aime, à travers les foules et les solitudes, et, partageant avec elle toutes les sensations, de voir les contrées et les hommes varier autour de nous, tandis que notre cœur seul ne change pas.

Jusqu'au moment où s'arrêta cette pérégrination lointaine, Maxime s'était montré plein de gaité et d'entrain. L'ardeur de son amour n'avait pas exclu la vivacité de son esprit. Souvent l'originalité de ses aperçus, la verve de ses saillies avaient éveillé le rire aux lèvres naturellement sérieuses de Camille.

Evidemment aucune inquiétude, aucune préoccupation n'était parvenue à troubler son bonheur. Sa volonté matrisait sa conscience.

Mais à peine eût-il rebroussé chemin, à peine dut-il songer à son prochain retour au Stangala, qu'une ombre de tristesse s'étendit sur son visage et qu'une

sorte de gravité réfléchie se glissa à son insu dans son langage et ses allures.

Ce revirement d'humeur, d'abord presque insensible, s'accusa davantage, dès que nos deux amoureux foulèrent la terre de France sous les roues de leur chaise de poste. Mais ce fut surtout à proximité du château où ils allaient résider qu'une altération manifeste se produisit dans la physionomie de Maxime.

Camille en fut alarmée.

— Est-ce que vous souffrez, mon ami? lui demanda-t-elle en lui pressant la main.

— Moi? non, répondit-il avec un sourire un peu contraint.

— Alors, Maxime, vous regrettez que notre voyage ne se soit pas prolongé?

— Près de vous, chère Camille, je ne regrette absolument rien.

— Est-ce bien sûr?

— Bien sûr.

— C'est singulier. Il me semble que vous avez laissé une partie de votre gaité en Sicile. S'il en est ainsi, retournons vite l'y chercher et nous l'emporterons à Constantinople.

— Inutile, ma belle railleuse, nous la retrouvons

ici même, et nous l'y garderons, répliqua Maxime en embrassant Camille avec effusion.

— Merci. Je suis tranquillisée, répartit doucement la jeune femme.

La chaise de poste descendait en ce moment, au galop de deux bons chevaux bretons, une rampe d'où l'on apercevait le Stangala avec sa blanche façade et ses grands dômes de verdure jaunie et rouillée par l'automne.

Maxime fut le premier à le rencontrer du regard. Il tressaillit.

— Nous serons bientôt arrivés, dit-il avec un imperceptible soupir. Voilà notre habitation, là-bas à une lieue environ.

Il étendit la main dans la direction. Camille se pencha à la portière.

— Oui, oui, dit-elle joyeusement. Je distingue... comme c'est magnifique!... quelle charmante maison! quel vaste parc!... et aussi quelle admirable perspective!...

Maxime devint pensif.

— Les Ravines sont à gauche, reprit Camille. Nous ne pouvons les voir, la berge du chemin nous en empêche... N'importe, je lui envoie à distance un salut cordial, car j'y fus presque toujours heureuse.

aussi à voir si les Polonais montreront la même unanimité que les Italiens à refuser tout compromis et à maintenir leurs idées unitaires. — Havas.

Les nouvelles de Pologne nous apprennent que l'insurrection a repris depuis la fin de la moisson une intensité nouvelle. Les dépêches mentionnent sur différents points des engagements sérieux dont les résultats sont toujours, selon les journaux qui les rapportent, diversement appréciés.

Varsovie, 2 septembre. — La bande de Taczanowski, forte de 2,000 hommes, poursuivie le 25 août, a été mise complètement en déroute, le 29. Les insurgés ont perdu plusieurs centaines d'hommes en tués, blessés et prisonniers. Tout le bagage est resté aux mains des troupes. D'énormes approvisionnements et de dépôts de vêtements ont été entièrement détruits.

Un grand dépôt d'armes a été saisi.

Cracovie, 3 septembre. — Le détachement de Kruk réuni à celui de Lelewel a remporté un succès le 29 août.

Rudzki n'a pas été tué, comme on l'avait annoncé d'abord; il n'a été que blessé. Son détachement a subi des pertes de peu d'importance.

Au passage de la Vistule à Pulawy, le détachement de Civick a infligé aux Russes des pertes sensibles. — Havas.

Le *Morning-Post* dit que la reine d'Angleterre sera de retour à Windsor, le 10 septembre. Elle ira à Balmoral, le 14.

Le roi des Hellènes, qui se trouve maintenant dans sa famille à Rumpenheim, rendra visite à la reine Victoria, à Windsor ou à Balmoral, puis il ira en Ecosse pour prendre congé de la princesse de Galles.

Le vote pour la cession des îles Ioniennes aura lieu pendant la seconde semaine d'octobre. C'est alors que Georges I<sup>er</sup> partira pour Athènes. — Havas.

Les dépêches de ce jour marquent un redoublement d'activité dans la guerre qui menace de s'éterniser en Amérique.

Le général confédéré Lee se préparerait à livrer une grande bataille. Il viendrait porter la guerre aux portes mêmes de Washington et recommencerait la bataille de Bull's-Run.

Si les confédérés reprennent avec énergie une nouvelle lutte, les fédéraux de leur côté continuent à bombarder le fort Sumter. Le bruit avait couru prématurément, qu'il avait été réduit; Charleston est décidé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les troupes fédérales agissent sur différents points, les unes dans la direction de Chattanooga, les autres dans l'est du Tennessee.

Toutes ces nouvelles ne disent qu'une cho-

se: c'est que la guerre se continue et que les victoires n'apportent aucun résultat sérieux, comme les défaites aucun découragement.

(La France.)

Le *Times* publie une circulaire de M. Seward aux consuls d'Amérique en Europe; M. Seward présente les faits de la guerre comme réalisant un triomphe complet pour le Nord; il demande aux consuls de faire tous leurs efforts pour décider la France et l'Angleterre à ne pas accorder leur appui aux insurgés pour qui la principale ressource est l'attente d'un secours étranger.

Le *Times* réfute la circulaire américaine. Il conteste les victoires des fédéraux. Les villes du Sud conquises ne sont retenues, dit-il, que par la force. Le parti de l'Union ne s'y est nullement manifesté. Pas une balle de coton n'est venue de la Nouvelle-Orléans. L'Angleterre a gardé la neutralité; le commerce est, de sa nature, impartial. — Havas.

On écrit de Rio-Janeiro, le 8 août, à la *Correspondance Havas*:

« Notre ville est en ce moment sous le coup d'une émotion qui fait trêve même aux préoccupations de la lutte électorale dont nous aurons demain le premier acte. Le Brésil vient d'échapper à un grave danger: la vie de l'empereur don Pedro II, menacée par un de ces accidents que la prudence humaine ne saurait conjurer, a été providentiellement préservée.

« Dans la journée d'hier l'empereur, qui poursuit avec une activité infatigable son œuvre d'amélioration des forts qui défendent la capitale, s'était rendu avec quelques officiers au fort du Morro de San João, et il faisait essayer sous ses yeux les canons qui garnissent les remparts. Une de ces pièces éclata au sixième coup: deux des artilleurs qui la servaient furent tués sur place, et un troisième fut si gravement blessé qu'on désespéra de le sauver. Un autre servant fut légèrement atteint.

« Dans l'entourage de l'empereur, plusieurs personnes ont été touchées par les éclats de la pièce, entre autres le baron de Tamandari, le général Cabral, le capitaine de service Junquiera et le lieutenant d'artillerie José Rodriguez. Aucune de ces contusions ne présente de gravité. L'empereur a fait placer aussitôt dans son canot l'artilleur blessé et le capitaine Junquiera, et les a accompagnés lui-même à l'hôpital de marine, où il a assisté au premier pansement. »

Le journal *l'Armonia*, de Turin, publie une nouvelle encyclique du pape. Nous empruntons à ce document le fragment suivant:

Fils chéris et vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

Chacun de vous, fils chéris et vénérables frères, peut aisément se figurer de quelle dou-

leur nous sommes atteints par suite de la guerre sauvage et sacrilège faite dans ces temps très-difficiles, à l'Eglise catholique, dans presque tous les pays du monde, et spécialement par suite de celle qui, dans la malheureuse Italie, sous nos yeux même, a été déclarée, il y a plusieurs années, par le gouvernement piémontais, et qui devient de jour en jour plus acharnée.

Toutefois, au milieu de nos très-graves afflictions, nous éprouvons une joie et une consolation profonde quand nous jetons les yeux sur vous. Car, quoique vous soyez tourmentés d'une manière lamentable par toute sorte d'injustices et de violences, arrachés à votre troupeau, envoyés en exil, et même jetés en prison; cependant, armés de la force qui vient d'en haut, vous n'avez jamais cessé, soit par votre voix, soit par vos écrits, de défendre la cause, les droits, la doctrine du Seigneur, de son Eglise et du saint-siège, tout en pourvoyant au salut de votre troupeau.

Aussi nous réjouissons-nous de tout notre cœur avec vous, qui êtes heureux de subir ces outrages pour le nom de Jésus, et nous emploierons, pour vous louer dignement, les paroles de notre saint prédécesseur Léon: « Quoique je compatisse de tout mon cœur aux afflictions que vous avez supportées pour la défense de la foi catholique, et que ce que vous avez souffert... je ne le considère pas autrement que comme si j'avais à le souffrir moi-même; toutefois, je sens qu'il y a plus sujet de se réjouir que de gémir en voyant que, fortifiés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous êtes restés invincibles dans la doctrine évangélique et apostolique... Et tandis que les ennemis de la foi chrétienne vous chassaient de vos sièges, vous avez préféré souffrir les douleurs de l'exil plutôt que de vous souiller le moins du monde au contact de leur contagion. »

Et plutôt au ciel que nous pussions aussi vous annoncer le terme de si grandes calamités!

Mais la corruption des mœurs qu'on ne saurait jamais assez déplorer et qui se propage continuellement partout à l'aide d'écrits impies, infâmes et obscènes; au moyen de représentations théâtrales et de maisons de péché, établies presque en tous lieux; les erreurs les plus monstrueuses et les plus horribles disséminées partout; le croissant et abominable débordement de tous les vices et de toutes les scélératesses; le poison mortifère de l'incrédulité et de l'indifférentisme largement répandu; l'insouciance et le mépris du pouvoir ecclésiastique, des choses sacrées et des lois; l'injuste et violent pillage des biens ecclésiastiques, la persécution féroce et continue contre les ministres des autels, contre les élèves des familles religieuses et les vierges consacrées à Dieu; la haine vraiment satanique contre le Christ, son Eglise, sa doctrine, et contre ce saint-siège apostolique;

enfin tous ces autres excès presque innombrables commis par les ennemis acharnés de la religion catholique, et sur lesquels nous sommes forcés de pleurer chaque jour, semblent prolonger et ajourner le moment tant désiré où il nous sera donné de voir le plein triomphe de notre très-sainte religion, de la vérité et de la justice.

Ce triomphe cependant ne pourra manquer, quoiqu'il ne nous soit pas accordé de connaître le temps fixé à cet effet par notre Seigneur tout-puissant, qui règle et gouverne toutes choses avec son admirable providence et les tourne à notre avantage. Quoique le Père céleste permette que sa sainte Eglise militante, dans ce pèlerinage misérable et mortel, soit tourmentée par diverses calamités et afflictions, néanmoins, comme elle est fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ sur une pierre immobile et très-solide, non-seulement elle ne peut jamais être renversée ou ébranlée par aucune force, par aucune violence, mais encore, « loin de diminuer, elle s'accroît par le fait même de ces persécutions, et le champ du Seigneur se revêt toujours d'une moisson plus abondante, tandis que les grains qui tombent un à un renaissent multipliés. »

C'est là, fils chéris et vénérables frères, ce que nous voyons aussi se produire dans ces temps déplorables, par un bienfait spécial du Seigneur. Car, quoique l'épouse immaculée du Seigneur soit à cette heure grandement affligée par le fait des impies, elle triomphe de ses ennemis et resplendit d'une manière admirable par la foi, l'amour, le respect envers nous et envers la chaire de saint Pierre, et l'admirable constance à défendre l'unité catholique, qui respire d'une manière particulière chez vous et chez les autres vénérables frères, les évêques de tout le monde catholique, et par le nombre si grand des œuvres pieuses de religion et de charité chrétienne qui, grâce à Dieu, vont chaque jour se multipliant davantage dans le monde catholique; par la très-sainte lumière de la foi, qui éclaire chaque jour tant de régions par l'amour et le zèle signalés des catholiques envers l'Eglise elle-même, envers nous et envers ce saint-siège, et enfin par la gloire insigne et immortelle du martyr. Vous savez, en effet, que, spécialement dans le Tonkin et dans la Cochinchine, les évêques, les prêtres, les laïques et même les faibles femmes, les adolescents et les petites filles, imitant les exemples des anciens martyrs, bravent avec un esprit invincible et avec une vertu héroïque, les tourments les plus atroces, heureux de pouvoir donner leur vie pour le Christ.

Toutes ces choses doivent être pour nous comme pour vous d'une grande consolation au milieu des graves afflictions qui nous oppriment...

Le reste de l'encyclique développe, sous une

— Heureuse, murmura Maxime préoccupé.

— Sans doute, mon ami, si j'excepte le temps où M. Bamalec me tourmentait pour me faire épouser M. Martin Scaër, mon père a rarement manqué d'indulgence et de bonté pour moi.

— Il n'est pas méchant, je le connais, il n'est que cupide. Aussi n'est-ce pas en pensant aux Ravines que j'ai répété le mot heureuse.

— A qui pensiez-vous donc alors?

— Au Stangala.

— Expliquez-moi ce mystère, je vous prie.

— Volontiers, ma bonne Camille. Je me demandais tout bas si, après avoir vécu dans l'isolement de notre habitation, vous pourriez redire encore: j'ai été heureuse, et malgré moi j'en doutais.

— Quelle idée! Est-ce que les Ravines m'ont offert plus de distractions que ne doit m'en offrir le Stangala.

— Non sans doute.

— Eh bien! mon ami?

— Eh bien! que vous dirai-je? Les goûts changent parfois lorsque changent les positions. Une jeune femme ne se contente pas toujours de ce qui suffit à une jeune fille.

— Soit, répliqua Camille en souriant. Jeune fille,

j'étais reléguée dans une sorte de ferme, au sommet d'une colline, jeune femme, je résiderai dans un château, au fond d'un gracieux vallon. Il faudrait que je fusse bien difficile, avouez-le, si cette transformation dans ma destinée ne me suffisait point.

— Vous avez le droit de désirer et d'obtenir mieux que cela, chère enfant.

— Je vous assure, Maxime, que je ne vous comprends pas.

En s'exprimant ainsi, elle interrogeait son mari d'un regard surpris et curieux.

Celui-ci se recueillit un instant, lança un coup-d'œil rapide et sombre du côté du Stangala, puis il répondit en ces termes:

— Vous êtes jeune, vous êtes belle, vous êtes riche. Voilà de bien précieuses dons pour la solitude. Il est impossible que, possédant tout cela, une femme, tôt ou tard n'ambitionne pas le monde, l'éclat et les plaisirs.

— Mais je trouve cela très-impossible, au contraire.

— Prenez garde. Ne répondez pas de l'avenir.

— Je réponds de mes sentiments, voilà tout, et je suis certaine que le monde, l'éclat et les plaisirs ne m'attireront jamais.

Elle fit cette réponse avec la dignité calme et convaincue qui lui séyait à ravir.

Maxime lui pressa tendrement la main.

— Ainsi, reprit-il, vous ne souhaitez pas d'aller habiter quelque grande ville où toutes les distractions seraient à notre portée.

— En vérité, non.

— Mais si je vous disais, Camille, qu'il me serait agréable de vivre à Paris, au moins pendant l'hiver, est-ce que cela vous contrarierait?

— Franchement, oui.

— Pourquoi cela?

— Parce que nous avons fait ensemble un rêve de bonheur et que je voudrais bien le voir se réaliser.

— Et ce rêve, quel est-il?

— Ne vous rappelez-vous pas?

— Aidez un peu mes souvenirs.

— Soit. C'était le jour de nos premières fiançailles. Nous cheminions à la rencontre de ma chère Antonine. Dans cette promenade intime, je vous disais: Si vous y consentez, Maxime, nous vivrions modestement au Stangala, afin que notre budget de l'aumône soit toujours en mesure de secourir une infortunée... Vous souvenez-vous, à présent?

— Oui, oui, je me souviens.

— Ce n'est pas tout, mon ami. Je vous disais que j'irais porter moi-même l'espoir et la consolation aux chaumes nécessiteux et vous me répondiez ces mots: « Je vous accompagnerai souvent, Camille. » Ah! je suis bien sûre que vous n'avez pas oublié cela!

— Non, mon cher ange!

— Vous voyez bien que nous ne pouvons nous établir, ne fût-ce que l'hiver, à Paris, car c'est surtout l'hiver que les pauvres et les affligés de nos campagnes auront le plus besoin de nous.

— C'est juste, nous resterons au Stangala.

— A la bonne heure, mon ami... Mais peut-être est-ce à regret que vous me faites cette concession?

— Moi?... nullement, répondit-il. Avec vous, que m'importe où j'habiterai... Ma résidence préférée, c'est votre amour!

— Voilà une demeure qui ne vous manquera, monsieur, que quand je mourrai, répartit la jeune femme avec une tranquillité adorable.

Maxime la prit dans ses bras et la pressa longtemps sur son cœur.

— Si jamais, chère enfant, l'ennui s'emparait de vous dans la solitude du Stangala, reprit-il, n'hésitez pas à me le dire, nous irons vivre où il vous plairait.

autre forme, les idées exposées dans l'extrait qui précède.

On écrit de Rome, le 1<sup>er</sup> septembre.

Voici le dernier paragraphe d'un édit, que le cardinal-vicaire vient de publier à l'occasion d'une procession : Le Saint-Père désire que des prières particulières soient faites en faveur de la Pologne, que Sa Sainteté voit avec douleur être en ce moment un théâtre de sang et de carnage. La Pologne, restée toujours profondément catholique, et qui a été de tout temps le boulevard de la chrétienté, contre l'invasion de l'erreur, mérite des prières, afin qu'elle soit délivrée des malheurs qui l'accablent et que, conservant son caractère propre, elle soit toujours fidèle à la mission qu'elle a reçue de Dieu de maintenir et de garder inviolable et intact, avec l'unanimité de toute la nation, le drapeau de la foi catholique et de la religion de ses ancêtres. — Havas.

La France centrale, journal qui se publie à Blois, vient d'être suspendue pour deux mois par décision ministérielle.

La presse départementale n'est pas heureuse depuis quelque temps : la Gironde, le Séma- phore, le Mémorial de l'Allier, sont avertis ; le Courrier de Saint-Etienne est supprimé ; la France centrale est suspendue. (La France).

Voici l'arrêté ministériel que publie la France centrale :

« Le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

« Vu le numéro du journal la France centrale, en date du 26 août 1863, lequel contient un article intitulé : Correspondance, signé Paul Beurtheret, commençant par ces mots : « Nous résumons, » et finissant par ceux-ci : « pour Biarritz » ;

« Considérant que l'auteur de cet article affirme que l'ambassadeur de S. M. à Saint-Petersbourg a demandé, le 17 août, au prince chancelier une audience pour lui remettre une Note de son gouvernement et n'a pu en obtenir jusqu'à présent l'honneur d'un mot de réponse, et après avoir fait ressortir tout ce qu'un procédé pareil aurait de grave et de blessant, en atteste la parfaite exactitude ;

« Considérant que l'audience demandée le 17 août a été donnée pour le surlendemain 19, et que ce jour-là même, S. Exc. M. le duc de Montebello a communiqué au prince chancelier la Note dont il était chargé de lui donner connaissance ;

« Considérant que cette publication et cette affirmation d'un fait absolument faux ne pouvaient avoir d'autre but que de jeter l'inquiétude dans le public et d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement ;

« Attendu que le journal la France centrale a déjà, depuis moins de deux années, reçu deux avertissements à la date des 14 octobre 1861 et 28 février 1862 ;

— Soit, je vous le promets. Mais comme j'ai grandi dans l'isolement et que j'y suis faite, dit-elle d'un ton fin et un peu moqueur, je suis bien certaine de n'avoir jamais recours à votre bonne volonté.

— Je le souhaite, Camille. Pourtant je crains...

— Ne craignez rien, songez donc : je suis une plante vivace, moi ; j'ai besoin d'air et de soleil, la température de ces serres chaudes qu'on nomme les grandes villes me serait funeste à respirer.

— Alors n'en parlons plus, dit Maxime avec un peu d'effort.

— Si fait, encore un mot. Dans notre voyage, on a traversé de nombreuses cités. Eh bien ! chaque fois que je me suis vue au milieu de ces grands murs de pierre, le long de ces rues étroitement encaissées, j'ai senti que la tristesse me gagnait le cœur. « Eh quoi ! me disais-je, Dieu a fait la campagne, la verdure, le ciel infini, et il est des êtres qui leur préfèrent ces réduits pleins de poussière, de boue et d'obscurité ! »

— C'est que l'on trouve là le mouvement et les distractions d'une vie civilisée.

— Sans doute. Mais que voulez-vous, aux yeux d'une sauvage comme moi, rien ne vaut la paix des champs, la tranquille possession de soi-même et de

« Vu l'article 32 du décret organique du 17 février 1852 sur la presse,

« Arrête :

« Art. 1<sup>er</sup> Le journal la France centrale est suspendu pour deux mois, à partir du 31 août 1863.

« Art. 2. M. le préfet de Loir-et-Cher est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Paris, ce 29 août 1863.

« Signé : BOUDET.

« Pour ampliation,

« Le directeur de la presse,

« Signé : Comte TREILHARD. »

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le Moniteur :

« S. M. l'Impératrice et S. A. I. le Prince Impérial sont arrivés à Biarritz le 2 septembre à deux heures du matin. Sa Majesté et Son Altesse Impériale ont voyagé dans le plus strict incognito. »

— Le camp de Châlons a été levé mardi, 1<sup>er</sup> septembre.

— « Une mort bien triste vient, dit le Journal du Havre, d'emporter un capitaine au long cours très-connu et estimé sur la place du Havre.

« Le capitaine Richard, commandant le navire la France, de Frandville, sur le point de partir pour la Martinique, était allé dimanche avec sa femme faire une promenade à Sainte-Adresse, du côté de la chapelle de Notre-Dame-des-Flots. En revenant en ville, il se sentit piqué sur le cou, et ne fit aucune attention à cette faible douleur.

« Les jours suivants, les souffrances devinrent plus vives ; bientôt, le mal empirant avec une rapidité foudroyante, il n'y eut plus de remède ; lorsque les médecins furent mandés à l'hôtel des Indes auprès du malheureux capitaine, il était atteint de cette horrible contagion qu'on appelle le charbon, et après quelques jours de terribles souffrances, cet homme, qui depuis nombre d'années bravait les dangers de la vie maritime, succombait par suite d'une piqûre de mouche.

« Combien de fois n'avons-nous pas eu l'occasion de citer des faits semblables ! Il suffit qu'une mouche se soit reposée sur de la chair en putréfaction, morceau de viande ou cadavre d'animal, pour qu'elle soit infectée du plus terrible des venins ! C'est donc une imprudence mortelle que de négliger la moindre piqûre. Les précautions à prendre sont, surtout dans les temps de chaleur, d'avoir toujours sur soi un flacon d'alcali volatil, d'en baigner la blessure sans différer un instant, et d'appeler un médecin aussitôt que possible pour appliquer, s'il y a lieu, un remède plus énergique.

« Nous rappellerons à ce sujet que, pour ar-

ceux qui nous sont chers.

— Vous avez raison, Camille, et vous êtes la sagesse même ! s'écria Maxime dans un nouvel élan d'enthousiasme et d'amour.

Après cet effusion, il y eut un long moment de silence pendant lequel, enfoncé dans les coussins de la voiture, le jeune homme demeura silencieux et recueilli, tandis que Camille, sa belle tête penchée à la portière, contemplait avec ravissement le site à la fois pittoresque et accentué qui se déroulait magnifiquement sous son regard.

A quoi songait Maxime ainsi replié en lui-même ? Un observateur attentif eût aisément deviné.

Mû par un double sentiment, il se réjouissait des goûts sérieux, de la raison supérieure de sa jeune femme ; il se félicitait de voir que cette créature accomplie, si bien faite pour briller dans le monde de l'élégance et de la richesse, ne demandait qu'à se mettre à l'écart, modeste comme une violette quoique aussi éclatante qu'un lys.

Mais en même temps il regrettait qu'elle n'eût point souscrit au désir qu'il avait manifesté de faire deux parts de leur vie, de donner l'une au Stangala, et l'autre à Paris.

(La suite au prochain numéro.)

réter instantanément l'inflammation causée par la piqûre des guêpes et ses suites souvent graves, il suffit d'appliquer une ou deux gouttes d'huile sur le point malade. La guérison immédiate est certaine.

« Ce même remède, demande le Journal du Havre, peut-il réussir pour les piqûres de mouches ? »

Réponse du Courrier des Familles :

Non, certes, et la raison en est bien simple.

L'abeille puise dans le calice des fleurs des sucs pour ainsi dire essentialisés. La mouche, au contraire, se repait de préférence de matières organiques en décomposition, suçant parfois, trop souvent hélas ! un animal mort du charbon. L'abeille vit en quelque sorte de parfums, la mouche trouve dans la mort même des éléments de nutrition. La goutte d'huile qui peut guérir la piqûre de l'une serait inefficace contre la piqûre de l'autre. En tous cas, il est prudent d'user d'un moyen autrement énergique. Supposons que les symptômes soient légers : ce ne sera pas trop d'un liniment volatil, de quelques gouttes d'ammoniaque dans une ou deux cuillerées d'eau de Cologne, dont on frictionnera immédiatement la plaie. Si les symptômes sont alarmants, si l'on craint la pustule maligne, on se hâtera de cautériser avec le fer rouge, et l'on administrera au patient une potion cordiale, composée de 8 grammes de teinture de cannelle, pour un verre de bon vin rouge ou blanc qu'on édulcorera à volonté.

Il est bien entendu que, dans tous les cas, même après avoir rempli ces premières et capitales indications, l'on devra s'empresse de requérir un médecin.

— Voici encore un extrait des 60,000 guérisons opérées par la délicieuse Revalscière Du Barry après que toute médication avait échoué : N<sup>o</sup> 53,860 : M<sup>lle</sup> Gallard, rue du Grand-Saint-Michel, 17, à Paris, d'une phthisie pulmonaire, après avoir été déclarée incurable, et n'avoir plus que quelques mois à vivre. — Plus fortifiant et moins coûteux que le chocolat, thé, café, huile de foie de morue, ce délicieux aliment économise mille fois son prix en d'autres remèdes : il a opéré 60,000 guérisons où tout autre remède avait échoué. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, Paris ; 77, REGENT STREET, LONDRES ; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 1/2 kil., 16 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIERRE fils, droguiste ; DAMICOURT, pharm. ; PASQUIER, pharm. ; COMMON, rue St-Jean, 25 ; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes.

## Chronique Locale.

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé une modification au programme du premier jour des courses. Il résulte, de renseignements positifs, qu'il n'y aura pas de changements : les courses auront lieu dimanche, telles qu'elles avaient été primitivement fixées.

Mercredi dernier, sur les dix heures du matin, le feu s'est déclaré à Brain, dans la ferme du Petit-Bonneveau, appartenant à M. Girard.

Les premières flammes se sont élevées derrière un chaumier, qui a promptement été entouré de toutes parts. Elles ont atteint aussitôt une grange remplie de fourrages et de paille, puis une écurie.

Les pompiers de la commune d'Allonnes se sont particulièrement distingués pour combattre ce sinistre. L'officier qui commande cette compagnie a organisé les secours avec beaucoup d'intelligence et est parvenu à préserver le bâtiment principal.

La cause de cet incendie est encore inconnue. Les dommages s'élèvent à 2,500 fr. environ. Cette ferme est assurée à la Compagnie Nationale.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée, conformément à la proposition qu'elle a soumise le 1<sup>er</sup> juillet 1863 à S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, à comprendre dans ses tarifs spéciaux, le transport à petite vitesse, de l'alun et du sulfate d'alumine, expédiés de Saincaize sur le Mans, Nantes, Saint-Nazaire, Lorient, Angoulême, Rochefort, la Rochelle, Limoges et Bordeaux.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

VILLE DE SAUMUR.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

## ADJUDICATION

Des fournitures en pain à livrer au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pendant l'année 1864.

Le MARDI 22 SEPTEMBRE 1863, à une heure de l'après-midi, en l'Hôtel-de-Ville de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des fournitures en pain à livrer au Bureau de Bienfaisance, pendant l'année 1864.

L'adjudication, nonobstant la centralisation du service de charité, pourra avoir lieu soit séparément pour chacune des quatre sections ou paroisses, soit en une seule soumission pour les quatre paroisses réunies, en le stipulant dans la soumission.

Les soumissions seront individuelles et non collectives.

Le cahier des charges réglant le mode et les diverses conditions de l'adjudication, est déposé au Secrétariat de la Mairie, où les personnes qui désireront en prendre connaissance pourront se présenter à compter de ce jour.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 24 août 1863.

Le Maire, député au Corps-Législatif,  
LOUVET.

Modèle de Soumission (1).

Je soussigné (nom, prénoms et profession), demeurant à \_\_\_\_\_ où je fais élection de domicile, m'engage à fournir au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pour les besoins du service de la section de \_\_\_\_\_ (ou bien) pour le service des quatre sections de la Ville, pendant l'année 1864, aux époques qui me seront indiquées, tout le pain, en quelque quantité et en quelque qualité que ce soit, dont l'Administration me fera la demande.

Je m'engage à faire ces fournitures aux prix suivants.

SAVOIR : FR. C.

1<sup>re</sup> qualité, le kilogramme. . . . .

2<sup>e</sup> id. id. . . . .

3<sup>e</sup> id. id. . . . .

Je déclare en outre, si je suis adjudicataire, me soumettre à toutes les conditions du cahier des charges ci-dessus mentionné, dont j'ai pris connaissance.

Saumur, le 22 septembre 1864.

(SIGNATURE.)

(1) Cette soumission devra être écrite sur papier timbré et mise sous enveloppe cachetée.

## Dernières Nouvelles.

On écrit de Constantinople, le 27 août, qu'un incendie a presque entièrement détruit la ville de Monastir. Il y a eu 2,500 maisons brûlées. Les pertes occasionnées par l'incendie du bazar et du quartier de Chio, sont évaluées à 18 millions de piastres.

L'Impartial de Smyrne, annonce que les forêts du littoral d'Anatolie, riches en bois de construction, sont ravagées par des incendies. Une lettre attribue la plupart de ces sinistres aux ressentiments populaires.

Vienne, 3 septembre. — La Correspondance générale annonce que M. le comte de Rechberg et M. de Biegeleben resteront à Francfort, où il sera tenu, non pas une véritable conférence de ministres, mais une réunion d'hom-

mes d'Etat, chargés de terminer l'œuvre examinée et sanctionnée par leurs souverains, et de préparer la mise en pratique de cette œuvre.  
— Havas.

Une dépêche du 4 de ce mois, transmise par M. le préfet du Loiret à M. le Sous-Préfet de Saumur, annonce qu'une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera de 0 m 90 à Orléans et qu'il aura lieu le 8,

vers 2 heures du matin.

Aucune crue importante ne s'annonce, quant à présent, sur le Cher ni sur la Vienne.

La hauteur de la Loire est 0 m. 50 au-dessus de l'étiage à Orléans.

M. DENIEAU, notaire à Allonnes, informe le public que la chasse est expressément interdite sur ses propriétés de Beaumelles, La Buffaie et le Vau-de-Chevré, sises communes d'Allonnes,

de Brain et La Breille, excepté pour les personnes munies de son autorisation écrite.

Peines seront prononcées contre les délinquants.

**Avis aux Propriétaires de Chevaux.**

Plus de feu ! 40 ans de succès :

Le Liniment-Boyer-Michel d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi,

sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bomtens, ph. (17)

P. GODET, propriétaire-gérant.

# SOUSCRIPTION SPÉCIALE AUX HABITANTS DE MAINE-ET-LOIRE

Ouverte jusqu'au 22 septembre prochain au Bureau du Journal l'ÉCHO SAUMUROIS.

SIX JOLIES PUBLICATIONS

Historiques et d'Actualité

ET UNE GRANDE PRIME

POUR

**5 FR. 60 C.**

Toute personne adressant immédiatement la somme de cinq francs soixante centimes en mandat de poste ou timbres-poste à M. le Directeur du Journal l'Écho Saumurois, recevra de suite et franco :

- 1° Le département de Maine-et-Loire illustré, une jolie brochure grand in-4°, texte par MALTE BRUN, gravures par GUSTAVE DORÉ. — Histoire et Géographie du Département. — Description des Villes, Bourgs et Châteaux les plus remarquables. — Statistique, Administration, Bibliographie, etc. — Edition ornée d'une belle Carte du Département et d'un Plan du Chef-Lieu.
- 2° Mémoires intimes de l'impératrice Joséphine, un joli volume-album, — illustré par JANET LANGE.
- 3° Une grande et belle Carte des Chemins de fer français, de 80 cent. de haut sur 50 cent. de large; Guide indispensable du Voyageur, comprenant toutes les Stations et indiquant les Lignes exploitées ou concédées.
- 4° Biographie et portrait du maréchal Forey, le vainqueur de Puebla.
- 5° Les Voleurs de Londres, grand roman d'actualité, illustré, — par Charles Dickens, un des plus féconds romanciers modernes.
- 6° Biographie illustrée de Béranger, le poète national; — ornée d'un Portrait et d'une Gravure le représentant à son lit de mort.
- 7° Un numéro d'obligation de cent francs du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, participant au tirage du 22 septembre prochain. (Lots à tirer : 100,000 fr., 50,000 fr., 20,000 fr.) — Envoi franco de la liste des numéros gagnants.

## ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Écho Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Étude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

Suivant exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, en date du vingt-huit août mil huit cent soixante-trois, enregistré;

Il appert :

Que la dame Sophie-Anne Boulier, épouse du sieur Louis-Joseph Rousset, débitant de tabacs, avec lequel elle demeure, à Saumur,

A formé contre son mari une demande en séparation de biens et qu'elle a constitué sur cette demande M<sup>e</sup> Chedeau, avoué, demeurant à Saumur.

Dressé à Saumur, par l'avoué soussigné, le premier septembre mil huit cent soixante-trois. (522) CHEDEAU.

Étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, et M<sup>e</sup> CHAPIN, notaire à Angers.

A VENDRE

**LA TERRE DE NAZÉ,** à 8 kilom. de Saumur (Maine-et-Loire).

Cette terre, parfaitement boisée, contient 57 hectares 7 ares.

Château entièrement neuf, style gothique, entouré de douves; parc à hautes futaies; prés, vignes, terres arables.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au château de Nazé et à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (526)

Étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

**OU A LOUER**

**UNE MAISON,**

Située à Saumur, place Saint-Pierre, Occupée en ce moment par DUPUIS, menuisier.

Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1864.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (506)

Étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE BELLE

**PROPRIÉTÉ VIGNOLE**

Située dans une commune riche et populeuse,

à 4 kilomètres de Saumur.

Cette propriété, contenant 48 hectares 6 ares 77 centiares, peut être vendue très-avantageusement en détail.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (505)

Étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON et quatre-vingt-huit ares de terre et vigne, en un ensemble, au Champ-de-Repos, commune de Bagneux.

Facilités pour les paiements. S'adresser au notaire, ou, sur les lieux, au propriétaire M. Salmon.

Étude de M<sup>e</sup> C. BOUCHARDEAU, avoué à Tours.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

A de très-bonnes conditions,

**UNE PROPRIÉTÉ,**

Composée de DEUX FERMES, d'une RÉSERVE DE PRÉS et de BOIS-TAILLIS, d'une contenance cadastrale de 204 hectares, dont plus de 100 hectares de très-bonnes terres propres au défrichement et d'un grand avenir, située communes de Favrolles et de Luçay-le-Mâle, canton de Valençay (Indre).

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, à M. Princé-Gaudin, propriétaire à Langeais (Indre-et-Loire), qui se rendra sur les lieux pour faire visiter si on le désire. (507)

Étude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**FONDS À PLACER**

sur hypothèques

Pour toutes sommes.

**BON BILLARD**

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

OU A LOUER,

Très-jolie MAISON avec jardin et une pièce d'eau, à Saumur, en face de la gare des marchandises.

S'adresser à M. NANCEUX. (412)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

**L'HOTEL DE LA POSTE,**

Tenu

par M<sup>e</sup> veuve BOSSIER, Aux ROSIERS (Maine-et-Loire).

**GILLET,**

HORLOGER,

Rue Saint-Nicolas, n° 6,

Ayant travaillé, depuis 8 ans, pour le compte de M. Mathieu-Dilger, ancien horloger, et pour plusieurs autres horlogers de Saumur, à l'honneur de prévenir qu'il vient de s'établir à son compte. Il se charge de régler les pendules à l'abonnement, les boîtes à musique, les tableaux. Le tout à des prix très-modérés.

UNE MAISON de ROUENNERIE en APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

Fabrique de Fleurs artificielles de M<sup>e</sup> CRIÉ,

Rue Saint-Jean, N° 21, à SAUMUR.

Parures de mariées, corbeilles, cylindres, couronnes montées, bouquets d'église et de fête, fleurs de mode, parures de bal, etc. Tous ces articles sont de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté. Prix très-modérés.

**CODE**

DES

**USAGES RURAUX.**

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

La conscience religieuse vient d'être profondément blessée par un livre dont tout, jusqu'au titre, est une offense au Christ.

M. BARNABÉ CHAUVELOT, connu par ses vigoureuses études sur les faux savants, vient de mettre à nu les sophismes et l'ignorance de l'auteur de ce livre, M. E. RENAN, en publiant un ouvrage qui a pour titre :

A. M. ERNEST RENAN.

## LA DIVINITÉ DU CHRIST

D'APRÈS LES PLUS

**GRANDS GÉNIES DU MONDE**

Un volume in-8°. — Prix : 1 fr. 50 par la poste.

Chez HUBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43.

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 3 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 4 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	68 90	» 40	» »	68 60	» »	» 35
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	98 »	» 50	» »	97 90	» »	» 10
Obligations du Trésor. . . . .	450 »	2 50	» »	450 »	» »	» »
Banque de France. . . . .	3385 »	» »	» »	3385 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1395 »	75 »	» »	1380 »	» »	» 5 »
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	1335 »	» »	» »	1310 »	» »	» 25 »
Crédit Agricole. . . . .	» »	» »	» »	705 »	» »	» »
Crédit Mobilier. . . . .	1218 75	33 75	» »	1200 »	» »	» 18 75
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	745 »	2 50	» »	755 »	10 »	» »
Orléans (estampillé). . . . .	1040 »	3 75	» »	1045 »	5 »	» »
Orléans, nouveau. . . . .	837 50	5 »	» »	825 »	» »	» 12 50
Nord (actions anciennes). . . . .	996 25	» »	1 25	998 75	2 50	» »
Est. . . . .	515 »	10 »	» »	518 75	3 75	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	1047 50	» »	2 50	1046 25	» »	» 1 25
Midi. . . . .	750 »	» »	5 »	747 50	» »	» 2 50
Ouest. . . . .	535 »	» »	» »	537 50	2 50	» »
Genève. . . . .	493 75	» »	» »	495 »	1 25	» »
Dauphiné. . . . .	480 »	» »	» »	480 »	» »	» »
Ardennes. . . . .	487 50	7 50	» »	495 »	7 50	» »
Algériens. . . . .	500 »	» »	» »	» »	» »	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1730 »	5 »	» »	1760 »	30 »	» »
Canal de Suez. . . . .	520 »	2 50	» »	517 50	» »	» 2 50
Transatlantiques. . . . .	545 »	5 »	» »	545 »	» »	» »
Autrichiens. . . . .	427 50	» »	6 25	425 »	» »	» 2 50
Sud-Autrich-Lombards. . . . .	570 »	1 25	» »	567 50	» »	» 2 50
Victor-Emmanuel. . . . .	428 75	3 75	» »	423 75	» »	» 5 »
Russes. . . . .	422 50	» »	» »	420 »	» »	» 2 50
Romains. . . . .	428 75	3 75	» »	430 »	2 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	732 50	13 75	» »	735 »	» »	» 2 50
Saragosse. . . . .	687 50	1 25	» »	685 »	» »	» 2 50
Portugais. . . . .	512 50	2 50	» »	512 50	» »	» »
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord. . . . .	306 25	» »	» »	306 25	» »	» »
Orléans. . . . .	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	300 »	» »	» »	300 »	» »	» »
Ouest. . . . .	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »
Midi. . . . .	295 »	» »	» »	296 25	» »	» »
Est. . . . .	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

# TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 fr. — Paris, CANDES et C<sup>e</sup>, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (255)

Vu pour la légalisation de la signature ci contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,